

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU
COMMUNE DE LIBRAMONT-CHEVIGNY

**MODIFICATION DU REGLEMENT CONCERNANT
L'OCTROI D'UNE PRIME POUR LA CONSTRUCTION
D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE**

La Bourgmestre de la Commune de LIBRAMONT-CHEVIGNY, porte à la connaissance du public que la modification du règlement communal concernant l'octroi d'une prime pour la construction d'une habitation unifamiliale a été approuvée par le Conseil communal en séance du 02 octobre 2019.

Le texte du règlement peut être consulté à la maison communale à Libramont-Chevigny.

A Libramont-Chevigny, le 11 octobre 2019.

Le Directeur général,

M. GUEIBE.



La Bourgmestre,

L. CRUCIFIX.